

Province de Québec
Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'Agglomération de Sainte-Marguerite-Estérel dûment convoquée, signifiée et tenue le lundi 8 mai 2017 à 19 h.

Sous la présidence de monsieur Gilles Boucher, maire de la Ville centre Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et en présence de la directrice générale par intérim, madame Julie Forgues et de la greffière, madame Judith Saint-Louis, étaient présents et formant quorum, les conseillers et conseillères suivants : monsieur Daniel Beaudoin, madame Gisèle Dicaire, madame Johanne Lepage, monsieur Stéphane Longtin, madame Lisiane Monette et monsieur Jean-Pierre Nepveu.

Était absent le conseiller, monsieur Alexandre Cantin.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture et constatation du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Avis de motion du règlement # AG-037-2017 décrétant un emprunt au montant de 189 400 \$ et une dépense au même montant pour l'exécution de travaux d'ajout de trottoirs sur deux sections du chemin Fridolin-Simard de part et d'autre du pont Rouleau entre l'Estérel Resort et la rue des Ardennes sur une longueur totale de près de 450 mètres linéaires.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

1. OUVERTURE ET CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur Gilles Boucher, maire de la Ville centre de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et président, souhaite la bienvenue aux membres et constate le quorum.

AG-836-05-2017

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ATTENDU que les membres du conseil ont tous reçu un projet d'ordre du jour joint à la convocation à la présente séance extraordinaire du conseil d'agglomération ;

ATTENDU que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ par madame Lisiane Monette et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté ce qui suit :

QUE l'ordre du jour soit et est approuvé tel que rédigé.

3. AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT # AG-037-2017 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT AU MONTANT DE 189 400 \$ ET UNE DÉPENSE AU MÊME MONTANT POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX D'AJOUT DE TROTTOIRS SUR DEUX SECTIONS DU CHEMIN FRIDOLIN-SIMARD DE PART ET D'AUTRE DU PONT ROULEAU ENTRE L'ESTÉREL RESORT ET LA RUE DES ARDENNES SUR UNE LONGUEUR TOTALE DE PRÈS DE 450 MÈTRES LINÉAIRES.

Le conseiller, monsieur Daniel Beaudoin, donne un avis de motion qu'à une séance subséquente, le règlement # AG-037-2017 sera présenté pour étude et adoption afin de décréter un emprunt au montant de 189 400 \$ et une dépense au même montant pour l'exécution de travaux d'ajout de trottoirs sur deux sections du chemin Fridolin-Simard de part et d'autre du pont Rouleau entre l'Estérel Resort et la rue des Ardennes sur une longueur totale de près de 450 mètres linéaires.

Les membres du conseil déclarent avoir reçu dans les délais prescrits une copie du projet de règlement et renoncent à sa lecture complète.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS.

AG-837-05-2017

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Étant 19 h 01, l'ordre du jour étant épuisé, IL EST PROPOSÉ par monsieur le maire, Gilles Boucher et IL EST unanimement RÉSOLU par les membres présents et adopté de lever la séance.

(signé)

Monsieur Gilles Boucher,
Président

(signé)

Madame Judith Saint-Louis
Greffière